



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département présidentiel

**Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de
prévention des violences domestiques**



15^{ème} FORUM VIOLENCES DOMESTIQUES

Professionnel-le-s :

Détecter les violences domestiques, et après ?

Judi 7 décembre, 8h30 – 12h30

Auditoire Marcel Jenny

HUG – Bâtiment Valérie de Gasparin

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

8.30-8.40 Allocutions d'ouverture

Pr. Jean-Michel Gaspoz, Chef du département de médecine communautaire, de premier recours et des urgences, HUG

M. Adrien Bron, Directeur général, Direction générale de la santé (DGS), Etat de Genève

8.40-9.55 Formation et aide au dévoilement

Besoins de formation exprimés lors d'une étude des représentations des professionnels de santé des HUG concernant les violences domestiques et les violences sexuelles

Dr Emmanuel Escard, médecin adjoint responsable à l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (UIMPV), HUG

Recensement des formations existantes en Romandie

Mme Colette Fry, directrice du Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV), Département présidentiel de l'Etat de Genève

*** Domicile : détecter, signaler, et après ?**

Mme Florence Moine, directrice Habitat et Autonomie, Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)

Détecter et prendre en charge : un protocole peut vous aider

Dre Marie-Claude Hofner, ancienne médecin associée à l'Unité de Médecine des Violences du CHUV, Maître d'enseignement et de recherche Faculté de Biologie et de Médecine – UNIL

Questions

Pause

10.20-11.30 Détection et signalement

*** Retour d'expérience sur le CAS « Aspects et soins médico-légaux dans le domaine de la violence interpersonnelle » et sur le module de formation continue « Maltraitance envers les personnes âgées : aspects et soins médico-légaux »**

Mme Delphine Roulet Schwab, Professeure HES ordinaire à l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source

Critères et procédure de levée du secret pour un signalement au TPAE

Dre Sandra Burkhardt, médecin adjointe agrégée au Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (CURML), présidente de la Commission du secret professionnel du canton de Genève

Signalement des enfants victimes ou témoins de violences domestiques reçus en pédiatrie

Dre Marianne Cafilisch, médecin adjointe, Groupe de protection de l'enfant (GPE), Consultations pour l'adolescent, Département de l'enfant et de l'adolescent (DEA), HUG

Entre dépistage et soutien socio-éducatif : la place de l'enfant exposé à la violence conjugale

Mme Noémi Steininger, cheffe de section accueil et 1^{ère} intervention (API), Service de protection des mineurs (SPMI)

Questions

11.30-12.25 Constats et aspects juridiques

Le constat médical : un document important pour les victimes

Dr Paul Klinguer, médecin praticien auprès de l'Unité de médecine des violences (UMV), CHUV

Le constat d'atteinte à la santé psychique et sociale : pourquoi, pour qui et comment ?

M. Floriano von Arx, psychologue à l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (UIMPV), HUG

Violences, signalement et secret médical. Questions choisies

Maitre Laurent Tran, Service juridique, HUG

Questions

Conclusion

Le Forum sera animé par Mme Christelle Mandallaz

⇒⇒⇒ **Merci de nous faire parvenir votre inscription à violences-domestiques@etat.ge.ch**

*** Pour des questions d'organisation, les horaires des présentations de Mmes Moine et Roulet-Schwab ont été permutés.**